

Description

L'apiculteur ou l'apicultrice élèvent des abeilles en vue de produire et de vendre les produits de la ruche: miel, cire, pollen, etc. Afin de prévenir les maladies et de favoriser une récolte abondante et de qualité, ils vouent une attention particulière à l'installation et à l'entretien des ruches et s'assurent de la bonne santé des abeilles. Ils participent aussi à la formation des apiculteurs amateurs et leur dispensent de multiples conseils.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation de la production

- vérifier l'état des ruches, les préparer pour la saison à venir et prévoir les conditions optimales pour la santé et la vitalité de la reine et des butineuses;
- contrôler l'état sanitaire de la colonie d'abeilles, déterminer sa force, stimuler si nécessaire la ponte par l'apport d'un sirop et nourrir les jeunes abeilles;
- renouveler les cadres et les garnir de cire gaufrée;
- pratiquer au cas par cas la transhumance, afin de maintenir les abeilles dans une zone de fleurs où elles peuvent butiner;
- élever des reines pour créer de nouveaux essaims;

Récolte

- récolter le miel lorsqu'il est mûr, c'est-à-dire quand les abeilles ont éliminé l'excès d'eau, soit par une seule récolte qui a lieu le plus tard possible pour profiter des différents nectars de fleurs, soit en plusieurs fois lorsqu'on souhaite obtenir des miels aux goûts variés contenant les arômes dominant d'une fleur;
- enlever les rayons remplis de miel en éloignant au préalable les abeilles des cadres;
- extraire le miel des rayons à l'aide d'une centrifugeuse et le mettre en pots;
- récolter la cire, le pollen et la gelée royale;
- conditionner les produits et développer le marché pour leur écoulement;

Entretien et contrôle

- poser les ruches sur des supports solides, suffisamment éloignés du sol, sur un emplacement abrité et tranquille;
- procéder aux divers travaux d'entretien des ruches d'octobre à mars; les protéger en hiver contre l'humidité, les nettoyer et les désinfecter;
- entretenir régulièrement tout le matériel apicole, les nourrisseurs et les récipients divers (cuves en métal, extracteurs, etc.);
- nourrir les ruches faibles afin d'apporter l'énergie nécessaire au passage de l'hiver sous forme de sirop ou de pâte;
- lutter contre les maladies et les épidémies; détruire les teignes et autres parasites des ruches;

Enseignement et vulgarisation

- donner des formations aux apiculteurs amateurs ou semi-professionnels afin qu'ils apprennent les bases essentielles de l'élevage des abeilles;
- prévenir les épidémies ou lutter contre les invasions de prédateurs lors de cours de formation continue ou en conseillant leurs collègues.

Environnement de travail

Les apiculteurs travaillent généralement seuls. Ils installent les ruches dans un verger, dans une prairie fleurie ou en forêt, selon la variété de miel souhaité. La récolte annuelle moyenne par ruche est de 10 kg environ, mais peut varier en fonction des conditions météorologiques et de la région. La durée quotidienne de travail change considérablement d'une saison à l'autre.

Formation

La formation d'apiculteur ou d'apicultrice s'acquiert en emploi.

Lieux

- divers lieux en Suisse.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 27 jours sur 3 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité (CFC) ou titre jugé équivalent;
- 6 ans de pratique apicole;
- certificats des modules requis ou attestations d'équivalence.

Titre obtenu

- brevet fédéral d'apiculteur ou d'apicultrice.

Contenu

- la vie des abeilles et leur environnement;
- conduite du rucher;
- produits apicoles;
- élevage, développement et création de colonies;
- santé des abeilles.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Calme et sang-froid
- Disponibilité
- Sens de l'observation
- Persévérance

Perspectives professionnelles

La plupart des apiculteurs exercent cette activité à titre accessoire, car l'élevage des abeilles ne représente pas une source de revenu régulière et suffisante pour vivre. On recense environ 16'500 apiculteurs non professionnels en Suisse. Seuls quelques rares apiculteurs ayant su diversifier leurs activités sont des professionnels.

En plus de vendre des produits de la ruche, ils fabriquent et commercialisent les équipements nécessaires et s'occupent également de la vente et de la reproduction des reines.

Perfectionnement

Les apiculteurs peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue, démonstrations et conférences proposés par le Service sanitaire apicole (SSA)/apisuisse, en collaboration avec les sociétés apicoles de Suisse et les offices vétérinaires cantonaux, par exemple sur l'élevage des reines, les maladies des abeilles, les miels, la cire, etc., lectures de rapports et d'articles spécialisés;
- formations de contrôleur-euse d'exploitation, conseiller-ère apicole, moniteur-éleveur ou monitrice-éleveuse, proposées par les sociétés d'apiculture et les fédérations cantonales;
- formation d'assistant-e officiel-le inspection des ruchers organisée par les services vétérinaires cantonaux;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aviculteur CFC/Avicultrice CFC
- Pêcheur professionnel/Pêcheuse professionnelle
- Pisciculteur/Piscicultrice

Adresses

Agroscope Liebefeld-Posieux (ALP)
Centre de recherches apicoles
Schwarzenburgstrasse 161
3003 Berne
Tél.: 031 323 8418
<http://www.alp.admin.ch>

Société romande d'apiculture
Aude Steiner
Assistante administrative
Les Brussattes 1
2904 Bressaucourt
Tél.: 032 466 31 20
<http://www.abeilles.ch>